

Marlène Tognifodé

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

Master Publication numérique

EDITION NUMÉRIQUE ET JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (JORF)

SOMMAIRE

Introduction

1. Historique et missions de la DILA et du JORF
2. La politique éditoriale de la DILA
3. Vers une politique éditoriale numérique des marques de la DILA
 - 3.1. 2014 : des initiatives commencent à voir le jour
 - 3.2. 2015 : une évolution vers les technologies liées aux métiers du numérique
 - 3.3. 2016 : un projet éditorial numérique fleurissant
4. Autres produits éditoriaux numériques de la DILA

Conclusion

Bibliographie

INTRODUCTION

L'information juridique occupe une place centrale dans le développement de tout Etat, et a un impact particulier sur chacune des décisions officielles prises dans le cadre de ses missions.

Ainsi, chaque pays a un mode spécifique de collecte, d'édition, de conservation et de vulgarisation des textes officiels (lois, décrets, arrêtés, décision, etc.) émanant des instances décisionnaires de son gouvernement.

En France, le journal officiel est le quotidien officiel dans lequel sont consignés tous les évènements législatifs (lois), réglementaires (arrêtés, décrets), déclarations officielles et publications légales¹. Héritier de la Gazette, premier journal français, il a connu plusieurs transformations et évolutions tant dans sa forme physique et matérielle. Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative (DILA²) qui a changé progressivement sa politique éditoriale pour migrer vers le numérique. A ce titre, le 1er janvier 2016 a été la date officielle de diffusion du Journal officiel de la République Française (JORF) sous forme uniquement électronique sur Légifrance. Comme l'affirmait Bertrand Munch, directeur de la DILA dans le rapport d'activité 2015 de la DILA, *"l'accentuation du passage à l'édition numérique - tout en conservant une édition papier - est incontournable"*³.

Cette nouvelle politique éditoriale ouvre à la DILA de nouvelles opportunités et métiers et transforme les modes de conception, de distribution, de communication et d'usage des textes officiels.

Ce dossier s'intéresse à la nouvelle politique éditoriale numérique de la DILA, les étapes qu'elle a dû mettre en œuvre pour y arriver, l'impact de cette politique sur la vulgarisation des textes officiels et leurs usages.

¹ Wikipédia. Journal officiel de la République française [en ligne]. (modifié le 15 janvier 2018). Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Journal_officiel_de_la_R%C3%A9publique_fran%C3%A7aise > (consulté le 25/02/2018)

² Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. (modifié en 2018). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/> > (consulté le 25/02/2018).

³ Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. (modifié le 19 avril 2016). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/rapports-d-activite/rapport-d-activite-2015> > (consulté le 25/02/2018).

1. HISTORIQUE ET MISSIONS DE LA DILA ET DU JORF

La DILA est une direction d'administration centrale des services du Premier ministre, placée sous l'autorité du Secrétariat général du Gouvernement⁴. Elle est née le 13 janvier 2010, de la fusion de la direction des Journaux officiels et de la direction de la Documentation française et représente l'éditeur public de référence de l'Etat et l'opérateur de services publics numériques. Ainsi, sa mission est d'assurer la diffusion de l'information légale, d'éditer les travaux de vulgarisation à destination des citoyens, de faciliter leurs démarches administratives et leur accès au droit⁵.

Les bulletins officiels édités et publiés par la DILA garantissent la transparence économique et financière au niveau national des informations légales, économiques et financières relatives à la vie des entreprises, des associations, de l'État et des collectivités locales⁶. Par ce rôle, la DILA rend effective la diffusion de la norme juridique et permet à tout citoyen de connaître les règles et les démarches administratives liées. Parmi les textes officiels édités par la DILA, figure le JORF qui comprend les textes législatifs (lois), réglementaires (arrêtés, décrets), déclarations officielles et publications légales. Tout texte officiel publié dans le journal officiel entre en vigueur à partir de sa publication, d'où l'adage : *"nul n'est censé ignorer la loi"*.

L'histoire du JORF a connu des étapes successives et croissantes.

Le JORF hérite en 1789 du premier journal français *"La gazette"* créé par Théophraste Renaudot⁷. De 1869 à 1870, il prend successivement deux titres différents : *"Journal officiel de l'Empire français"* et *"Journal officiel de la République française"*. Il absorbe ensuite en 1931 le Bulletin des lois qui paraissait parallèlement depuis 1794 et obtient pour la première fois le titre de Journal officiel de l'Etat français lors de sa publication à Tours, Pau et Vichy de juillet 1940 à août 1944.

Peu après, plusieurs autres éditions du journal officiel paraîtront simultanément à des époques et contextes différents :

- de 1941 à 1943 sous le titre de Journal officiel de la France libre à Londres
- de 1943 à 1944 sous le titre de Journal officiel de la République française

⁴ Direction de l'information légale et administrative (DILA). Historique [en ligne]. (modifié le 3 juin 2014). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/presentation/historique>> (consulté le 25/02/2018)

⁵ Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. (modifié en 2018). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/>> (consulté le 25/02/2018)

⁶ Direction de l'information légale et administrative (DILA). Le journal officiel [en ligne]. (modifié le 24 février 2018). Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>> (consulté le 25/02/2018)

⁷ Bibliothèque nationale de France (BnF). Les principaux quotidiens [en ligne]. Disponible sur : <<http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>> (consulté le 25/02/2018)

Et de manière définitive, le JORF paraîtra le 8 septembre 1944 à Paris en une édition unique⁸.

De 1944 à 2003, le JORF a été édité uniquement en version papier. A partir de 2004, celle-ci est complétée par une version électronique authentifiée disponible sur le site du journal officiel⁹. La BnF travaille en collaboration avec la DILA à la numérisation du JORF (lois et décrets) depuis 1869¹⁰.

A cet effet, elle utilise trois plateformes :

- Gallica pour retrouver les principaux textes juridiques, sources législatives et réglementaires ;
- Les archives de l'internet qui collecte, conserve et communique les sites de l'internet du « domaine français » au titre du dépôt légal ;
- La sitothèque, une sélection des principaux sites diffusant des publications officielles réunies sous un même onglet.

En dépit de ce processus de numérisation, l'accès au JORF sous format papier est ouvert à tout citoyen lorsqu'il fait une demande à l'administration, qui n'est pas toujours tenue de donner suite aux demandes abusives, en particulier par leur nombre ou par leur caractère répétitif ou systématique¹¹.

⁸ Bibliothèque nationale de France (BnF). Publications officielles France [en ligne]. (modifié le 27 février 2018). Disponible sur : <<http://bnf.libguides.com/c.php?g=659907&p=4659768> > (consulté le 25/02/2018)

⁹ Direction de l'information légale et administrative (DILA). Le journal officiel [en ligne]. (modifié le 24 février 2018). Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/> > (consulté le 25/02/2018)

¹⁰ Bibliothèque nationale de France (BnF). Gallica : journal officiel de la République Française [en ligne]. Disponible sur : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34378481r/date> > (consulté le 25/02/2018)

¹¹ Direction de l'information légale et administrative (DILA). LOI organique n° 2015-1712 du 22 décembre 2015 portant dématérialisation du Journal officiel de la République française [en ligne]. Journal officiel, n°0297, 23 décembre 2015. Disponible sur : <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031672261&categorieLien=id> > (consulté le 25/02/2018)

2. LA POLITIQUE ÉDITORIALE DE LA DILA

Dans l'exercice de ses missions, la DILA a recours à tous les supports imprimés et numérique¹². De ce fait, elle diffuse principalement ses données sur internet et propose une offre éditoriale papier et numérique¹³. 2004 a été l'année marquante de l'avènement du numérique dans la politique éditoriale et de publication numérique de la DILA. 2016 reste l'année mémorable où elle déclare un "tout numérique" quand à la publication du JORF.

Ayant hérité de la direction de la Documentation française et de celle des Journaux officiels, la DILA poursuit avec l'édition de "*La Documentation française*" et des "*Journaux officiels*" qui deviennent ses marques¹⁴. La documentation française est un ensemble d'ouvrages, de revues, formations en ligne, rapports, cartes, dossiers sur l'actualité économique, politique, et sociale française et internationale. Elle comprend plusieurs collections comme *Doc'en Poche*, découverte de la vie publique, questions internationales, beaux livres et documentation photographique. Tous les services et produits de la documentation française sont accessibles via sa plateforme ladocumentationfrancaise.fr

Les éditions des Journaux officiels, deuxième marque de la DILA sont constituées de collections purement juridiques et administratives : les conventions collectives, législation et réglementation, codes des transports, marchés publics des travaux, codes et guides de bonnes pratiques d'hygiène¹⁵. Elles sont présentes sur la plateforme journal-officiel.gouv.fr qui est en interaction avec ladocumentationfrancaise.fr

Le JORF à la fois sous format papier et numérique depuis 2004 a longtemps été diffusé sur journal-officiel.gouv.fr avant l'adoption de la nouvelle politique éditoriale de la DILA qui a permis la construction de [LégiFrance](http://legifrance.gouv.fr) pour la diffusion du journal officiel authentifié. Seuls les textes issus du JO papier ou du JO numérique authentifié font foi. Toute autre version, notamment publiée sur Internet ou dans la presse privée, n'a pas de valeur officielle.¹⁶

¹² Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. (modifié en 2018). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/>> (consulté le 25/02/2018)

¹³ Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. En savoir plus sur la DILA. Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/informations-jo/en-savoir-plus.html>> (consulté le 25/02/2018)

¹⁴ Direction de l'information légale et administrative (DILA). La documentation française [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/informations/qui-sommes-nous>> (consulté le 25/02/2018)

¹⁵ Direction de l'information légale et administrative (DILA). Catalogue [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/catalogue.html>> (consulté le 25/02/2018)

¹⁶ Les infostrategies.com. Journal officiel de la République française [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.les-infostrategies.com/tag/journal-officiel-de-la-republique-francaise>> (consulté le 25/02/2018)

Toutes ces missions confèrent à la DILA un titre d'opérateur multi média public et d'inspirateur de la politique de communication légale et administrative de l'Etat¹⁷. Cette évolution de la politique de publication et d'édition numérique des textes officiels est née de plusieurs réflexions, recommandations officielles, tests d'usages et une volonté institutionnelle de s'adapter au monde du numérique. La parution papier du JO cesse le 1er janvier 2016 car le nombre d'abonnés au journal papier avait chuté (33 500 en 2004 à 2 291 en 2015)¹⁸. Quelles sont les actions et démarches mises en œuvre par la DILA pour passer de la diffusion de l'information juridique papier/numérique au "tout numérique"?

3. VERS UNE POLITIQUE ÉDITORIALE NUMÉRIQUE DES MARQUES DE LA DILA

La DILA a très tôt saisi l'opportunité de migrer ses services et produits vers le numérique. Cette décision s'est concrétisée dans le temps en plusieurs étapes successives à l'origine de transformations de métiers et d'usages. Cela a nécessité prioritairement la mobilisation de tous les acteurs et ensuite des ressources.

La présente étude s'inscrit majoritairement dans une analyse des trois derniers rapports d'activités de la DILA : 2014, 2015 et 2016.

3.1. 2014 : DES INITIATIVES COMMENCENT À VOIR LE JOUR

Tout commence par l'amélioration de la qualité du site de Légifrance et le développement à petite échelle d'une politique d'édition numérique pour les marques la documentation française et les éditions des journaux officiels.

Grâce à la DILA, la France est le premier pays européen à adopter volontairement en 2014 le projet [ELI](#) (*European legislation identifier*) qui consiste à mettre au point un identifiant uniforme pour les lois, ordonnances, décrets, arrêtés et circulaires afin de les identifier, de les indexer et d'améliorer leur diffusion internationale. Les textes

¹⁷ Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. En savoir plus sur la DILA. Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/informations-jo/en-savoir-plus.html>> (consulté le 25/02/2018)

¹⁸ LCP Assemblée nationale [en ligne]. La commission des Lois vote la suppression de la version papier du Journal Officiel. Disponible sur : <<http://www.lcp.fr/actualites/la-commission-des-lois-vote-la-suppression-de-la-version-papier-du-journal-officiel>> (consulté le 05/11/2018)

généraux publiés au JORF sont donc désormais accompagnés sur Légifrance d'un numéro ELI qui facilite la recherche.

L'outil de production éditoriale du journal officiel STILA, mis en service en juin 2014 a permis à la DILA d'initier plusieurs axes d'amélioration pour le site Légifrance :

- l'optimisation de la structure des tableaux facilitant leur affichage et utilisation par les internautes ;
- l'intégration des liens hypertextes vers les adresses url et mails ;
- la diffusion en couleurs des images dans les fac-similés.

Suite à une enquête réalisée par la DILA en été 2014, 43% des répondants se déclarent très satisfaits. Plusieurs indicateurs susceptibles de participer à l'amélioration du site *LégiFrance* ont été recueillis à cet effet. Selon le rapport 2014 de la DILA, le nombre d'abonnés au journal officiel papier diminue pour n'être plus que de 2489. Ce résultat conforte la DILA dans sa volonté de migrer vers le numérique ; mais pour le moment, elle garde la stratégie d'une offre couplée papier/numérique : 52% des textes ont été publiés simultanément sur support électronique et sur papier tandis que 40% en version électronique et 8% en version papier seule.

La stratégie éditoriale des marques de la DILA a subi des mutations profondes. L'ensemble des collections de la marque Editions des Journaux officiels bénéficie d'une nouvelle charte graphique avec une équipe d'éditeurs, de documentalistes, de designers très impliquée. Afin de répondre à ces nouveaux enjeux éditoriaux, la DILA a initié pour son personnel un renforcement de formation leur permettant d'acquérir des compétences dans les nouvelles technologies et outils au service des éditions numériques. 2014 est aussi l'année caractéristique de la sortie des premiers ebook au format epub : notamment 4 titres (code civil, code pénal, convention collective de l'édition, convention collective des industries de l'habillement)¹⁹ voient le jour. Un projet de développement d'offre numérique commence ainsi à voir le jour. Les collections de la marque la documentation française ont bénéficié de la production de plusieurs offres numériques éditées aussi en papier :

- 42 productions numériques en compte propre : questions internationales, problèmes économiques, cahiers français, documentation photographique, *doc'en poche*, le Médiasig ;
- 32 productions numériques pour le compte d'administrations : travail et emploi pour la première fois sous format epub, internet physique, les étrangers dans la grande guerre du musée de l'histoire de

¹⁹ Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. Rapport d'activité DILA 2014. Disponible sur : <http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/IMG/pdf/ra_dila_2014.pdf> (consulté le 25/02/2018)

l'immigration, la diversité culturelle à l'ère du numérique de la commission nationale française pour l'Unesco.

Toutes ces œuvres ont été commercialisées et ont été le point de départ pour la DILA de mettre en place et tester une nouvelle stratégie éditoriale commerciale.

3.2. 2015 : UNE ÉVOLUTION VERS LES TECHNOLOGIES LIÉES AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

La capitalisation des ressources et outils numériques éditoriales, la mobilisation et la volonté du personnel, l'implication étatique ont permis à la DILA d'adapter ses services pour davantage répondre aux besoins des citoyens. Ainsi, plusieurs événements ont marqué l'année 2015 : l'adoption d'une réforme juridique pour le 100% numérique du journal officiel au 1er janvier 2016, l'amélioration de service-public.fr le site officiel de l'administration française, et la continuation de la politique éditoriale amorcée en 2014.

Suite au travail réalisé par le secrétariat général du gouvernement et la DILA, une réforme fixant le cadre juridique de la publication du journal officiel uniquement en version numérique au 1er janvier 2016 a été mise en place. Il s'agit de la loi n° 2015-1713 du 22 décembre 2015 portant dématérialisation du Journal officiel de la République française. Suite à son adoption, la politique éditoriale numérique de la DILA s'est amplifiée.

2015 a été pour la DILA l'année de jonction entre le numérique et le papier pour préparer la diffusion du journal officiel électronique authentifié sur le site Légifrance. Ainsi, 32196 textes officiels ont été publiés au JORF, soit une augmentation de 2,5% de la production éditoriale numérique en comparaison à 2014. Le nombre d'abonnés au sommaire du journal officiel mis en ligne gratuitement sur legifrance.gouv.fr croit exponentiellement pour atteindre 76208 au 31 décembre 2015. Les utilisateurs du journal officiel semblent aussi comprendre très tôt l'urgence de la migration vers le numérique par la DILA. De ce point de vue, on remarque que le nombre d'abonnés au JORF papier chute jusqu'à 1998. Le dernier journal officiel en version papier est publié le 31 décembre 2015. La possibilité est offerte aux usagers de télécharger gratuitement au format PDF les actes officiels et de faire une extraction ponctuelle sur version papier à leur demande, dans la limite des demandes abusives²⁰.

²⁰ Direction de l'information légale et administrative (DILA). 2016: le journal officiel dématérialisé [en ligne]. (modifié le 16/02/2016). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/nous-suivre/les-articles-de-la-lettre-dila/2016-le-journal-officiel-dematerialise>> (consulté le 25/02/2018)

Pour parvenir à ces résultats, la DILA continue l'utilisation et l'implémentation de son outil de production éditoriale STILA qui lui permet de respecter les normes éditoriales internationales de l'information juridique. A cet effet, elle élabore une charte typographique en septembre 2016 dans le cadre de la production du journal officiel. C'est un document de référence spécifiquement pour l'édition des lois et décrets en substitution aux règles typographiques précédemment en usage²¹.

La migration complète vers le numérique en 2016 a aussi nécessité une intense préparation et communication auprès des citoyens, institutions, associations, administrations et entreprises. Un long processus législatif a été initié à cet effet durant l'année : les actions faites s'estiment à 200 retombées presse et audiovisuelles. De façon particulière, une vidéo retraçant les grandes étapes de la loi dans la vie des français a été réalisée et relayée largement sur les réseaux sociaux. Un dossier spécial portant sur la dématérialisation du journal officiel explique aux citoyens les différentes étapes à faire pour la consultation et l'obtention des textes officiels.

La documentation française a continué à se développer en offre éditoriale numérique pour être en phase avec les besoins des usagers. Dans ce cadre, des choix ont dû être faits dans le choix des publications, et pour leur maintien ou non dans le catalogue²². C'est un choix éditorial qui ouvre des possibilités au développement des collections ayant du succès. Ainsi, *Médiasig* déclaré "caduque" est supprimé ; *problèmes économiques* rejoint la collection *cahiers français*, *mondes émergents* désormais inclus à la collection *questions internationales* et *études de la documentation* s'ajoute à la collection *Doc'en poche*. Ce renouvellement éditorial améliore la politique éditoriale de la DILA et lui permet d'assainir et de simplifier ses collections.

2015 a connu notamment en ajout aux collections existantes la parution de beaux livres en version numérique enrichie. Au total, on compte 126 productions numériques dont 72 à compte propre et 54 par des tiers. C'est un progrès impressionnant qui mérite d'être encouragé. A titre d'exemple, Des murs entre les hommes d'Alexandra Novosseloff et Frank Neisse initialement paru en 2007 a fait l'objet d'une nouvelle édition revue et mise à jour avec plus de 200 photographies. Aussi, la DILA a édité avec la mobilisation de toute son équipe un ouvrage très illustré pour retracer l'histoire de la documentation française et les profondes

²¹ Direction de l'information légale et administrative. Charte typographique du Journal officiel Lois et décrets, septembre 2016 [en ligne]. Disponible sur: <<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Charte-typographique-JO-2016> >

²² Direction de l'information légale et administrative. Les éditions La Documentation française : pour une offre éditoriale en phase avec leurs publics [en ligne]. (modifié le 07 mai 2016). Disponible sur: <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/actualites/les-editions-la-documentation-francaise-pour-une-offre-editoriale-en-phase-avec-leurs-publics> > (consulté le 25/02/2018)

évolutions qu'elle a connues. La documentation française : 70 ans paraît en version numérique enrichie avec 15 vidéos de témoignages vivants et 288 images supplémentaires.

La collection "La documentation photographique" a été davantage développée ; en ajout à ses produits numériques, elle offre désormais des compléments numériques à ses usagers :

- les documents issus du dossier papier en version numérique et téléchargeables d'un clic grâce à un fichier zip (photographies, infographies, œuvres d'art, cartes, textes, etc.) ;
- un entretien avec l'auteur du dossier, historien ou géographe de renom ;
- des pistes pédagogiques adaptées à l'outil numérique (cartes animées, quizz, schémas interactifs, etc.) ;
- et de nombreuses autres ressources en ligne (bibliographies enrichies, vidéos, sites internet, etc.)²³.

Les documents publiés sous la marque "*La documentation française*" en formats numériques (PDF et Epub) sont accessibles, c'est à dire qu'ils peuvent être lus par tous types de lecteur d'écran avec une restitution du texte par synthèse vocale ou afficheur braille. Les collections numériques déployées en 2014 ont continué d'être développées et commercialisées avec encore plus de succès.

Service-public.fr, site officiel de l'administration française créé en octobre 2000 a atteint ses 15 ans le 23 octobre 2015, une occasion pour la DILA de faire un point sur son évolution et les progrès à faire pour l'améliorer en tant que plateforme²⁴. Il représente l'un des outils préférés avec plus de 21 millions de visites annuelles. Dans une étude réalisée par l'ONU sur le e-gouvernement, la France est classée premier pays au monde dans l'accès aux services publics. Service public continue sa mission de faciliter les démarches administratives des citoyens et de susciter la transparence dans l'administration.

Dans cette logique, une refonte ergonomique, graphique et éditoriale de la plateforme a été faite en septembre afin de la doter de nouvelles configurations pour envisager plus tard en 2016 une synchronisation de toutes les démarches en ligne avec des fonctionnalités plus renforcées. Cette refonte a pris en compte la question

²³ Direction de l'information légale et administrative. La documentation photographique numérique : présentation [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/numerique/documentation-photographique-numerique/presentation>> (consulté le 25/02/2018)

²⁴ Direction de l'information légale et administrative. Service-public.fr fête ses 15 ans ! *Vers une nouvelle relation à l'usager* [en ligne]. (modifié le 23 octobre 2015). Disponible sur: <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/actualites/service-public-fr-fete-ses-15-ans-vers-une-nouvelle-relation-a-l-usager-566>> (consulté le 25/02/2018)

d'accessibilité en faisant un passage en *responsive design* pour un accès simplifié et optimisé, conformément aux exigences du référentiel général d'accessibilité (RGAA). La DILA s'intéresse aussi à l'*open law*, ouverture des données de jurisprudence, par laquelle il obtient un prix DILA *Open Law*.

3.3. 2016 : UN PROJET ÉDITORIAL NUMÉRIQUE FLEURISSANT

Trois actions phares se sont déployées en continu : la publication du journal officiel en version exclusivement numérique, le développement de nouvelles fonctionnalités pour le site service-public.fr et l'offre éditoriale numérique de la DILA, revue et davantage améliorée.

La diffusion du JORF en version uniquement électronique dans sa version authentifiée sur Légifrance a dû quelque peu bouleverser les habitudes des usagers, mais n'a pas du tout été ressenti dans les statistiques produites par la DILA dans son rapport annuel d'activité de 2016. 34036 textes législatifs et réglementaires ont été diffusés sur Légifrance pour 89861 abonnés au sommaire du Journal officiel de la République française (JORF) en ligne soit une hausse de 15,2% en comparaison à 2015. LégiFrance très accessible et efficace favorise aux usagers l'obtention rapide et journalière du sommaire une fois qu'ils sont abonnés. *Légimobile*, un service *proxima mobile* réalisé avec le soutien du secrétariat d'Etat chargé de la prospective et du développement de l'économie numérique a aussi connu des évolutions techniques en 2016 avec pour objectif de rapprocher les contenus diffusés de ceux accessibles sur Légifrance. Sa fréquentation progresse en 2016 (plus de 10,5%), ce qui atteste l'adoption des nouveaux services numériques de la DILA par ses usagers.

Le journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE) est diffusé au même moment que le JORF pour la première fois en version numérique²⁵ sur journal-officiel.gouv.fr. Les données du JORF étant désormais directement accessibles depuis Légifrance, la fréquentation du site du JOAFE régresse en 2016 avec 5879910 visites.

Service-public.fr continue d'être développé en 2016 en proposant à ses usagers une plateforme pour un parcours en ligne plus simplifié et pratique avec une seule voie d'entrée leur permettant de personnaliser leurs démarches à travers les nouveaux services offerts. Le site mon.service-public.fr est fermé le 1er juillet 2016 au profit de service-public.fr pour centraliser toutes les fonctionnalités et démarches administratives sans changer de site.

²⁵ Direction de l'information légale et administrative. LE JOAFE, Journal officiel des associations et fondations d'entreprise [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/associations.html>> (consulté le 25/02/2018)

A titre d'exemples, nous avons comme nouvelles fonctionnalités : la création d'un compte personnel ou association, la possibilité de réaliser et de suivre ses démarches administratives en ligne, de poser une question, faire un pré-enregistrement, stocker ses documents, inviter un membre ou plusieurs pour les associations et de gérer ses données personnelles. *France Connect*, nouvelle solution d'accès aux services en ligne est le module utilisée pour un processus d'authentification unique²⁶. Plus de deux millions de comptes ont été créés au cours de l'année 2016.

Afin d'améliorer ses ressources et fonctionnalités, la DILA procède aussi à des enquêtes, tests et retours d'utilisateurs essentiels dans la production d'une offre utile et diversifiée aux usagers. Le site est donc en continuelle amélioration tant sur les aspects ergonomiques que techniques. En 2016, service-public.fr a reçu 271 millions de visites avec un fort développement de la consultation en mobilité : 27% sur téléphonie et 8% sur tablette²⁷. L'ordinateur reste le support d'usage majoritaire avec 65% de consultations.

Dans la création et l'optimisation de ses plateformes, la DILA donne une place importante à l'accessibilité qui consiste à prendre en compte les besoins de tous types de publics et de mettre en place le *responsive design* pour la consultation sur tous les supports. Avec la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de la communication de l'Etat (DINSIC)²⁸, une démarche de labellisation "e-accessible" a été entreprise suite à un audit interne réalisé par la DILA en 2016 qui donne 100% de conformité globale au RGAA. La DILA s'attache à ce que ses sites Internet soient consultables par chacun, quels que soient sa situation ou son handicap, et à améliorer la qualité des services en ligne grâce à une navigabilité intuitive et une ergonomie adaptée à tous les supports informatiques²⁹.

L'activité éditoriale des marques de la DILA a continué à se développer avec le choix de priorités, déclinées en plusieurs actions. Les éditions des Journaux officiels ont produit 52 nouveaux titres en format numérique (Epub et PDF) pour trois de ses collections : les conventions collectives, les codes et guides de bonnes pratiques d'hygiène. Quant à la documentation française, elle évolue vers une nouvelle offre éditoriale en lien avec ses plateformes en évaluant la perspective de créer un

²⁶ Direction de l'information légale et administrative. Service-public.fr fête ses 15 ans ! *Vers une nouvelle relation à l'usager* [en ligne]. (modifié le 23 octobre 2015). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/actualites/service-public-fr-fete-ses-15-ans-vers-une-nouvelle-relation-a-l-usager-566>> (consulté le 25/02/2018)

²⁷ Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. Rapport d'activité DILA 2016. Disponible sur : <http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/IMG/pdf/dila-ra_2016-web.pdf> (consulté le 25/02/2018)

²⁸ Direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Le portail de la modernisation de l'action publique [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.modernisation.gouv.fr/>> (consulté le 25/02/2018)

²⁹ Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. Rapport d'activité DILA 2016. Disponible sur : <http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/IMG/pdf/dila-ra_2016-web.pdf> (consulté le 25/02/2018)

nouveau site Documentation française et d'acquérir une plateforme éditoriale numérique. La stratégie commerciale progresse sensiblement.

Editeur délégué pour le compte des administrations, la DILA met à leur disposition son savoir-faire éditorial et technique en les accompagnant dans la définition de leurs besoins et la réorientation de leur politique éditoriale. Choisir la forme éditoriale la plus adéquate (numérique ou papier), accompagner les auteurs dans leur écriture, sélectionner les contenus en fonction de leur qualité et de leur intérêt pour une meilleure diffusion, telles sont les actions concrètes de la DILA à l'endroit des administrations partenaires. Ayant fait ses preuves dans l'édition numérique, elle encourage ses partenaires à éditer davantage sous ce format.

Pour se projeter et lancer d'autres projets dans l'édition numérique et l'*open law*, la DILA élabore un plan stratégique DILA 2020.

4. AUTRES PRODUITS ÉDITORIAUX NUMÉRIQUES DE LA DILA

Pour réussir sa mission de service public, la DILA met en œuvre une politique éditoriale numérique qui comprend aussi bien la production documentaire que la création, l'édition et la gestion de plateformes. A ce titre, d'autres plateformes interconnectées et accessibles ont été mis en place par la DILA :

JO associations et comptes annuels : le JOAFE, une plateforme qui recense toutes les annonces publiées et relevant de la vie des associations, des associations syndicales de propriétaires, des fondations et des fonds de dotation. On y trouve aussi des comptes annuels d'associations, de fondations et des fonds de dotation.

Comptes annuels des organisations syndicales et professionnelles : La publication des comptes annuels étant obligatoire pour les organisations syndicales et professionnelles, une plateforme a été ouverte à cet effet en avril 2011.

Bulletins des annonces légales obligatoires : Le BALO, bulletin des annonces légales et obligatoires recense les informations relatives aux sociétés faisant un appel public à l'épargne, aux établissements bancaires et financiers.

Bulletin officiel des annonces de marché public : Boamp.fr, site officiel du Bulletin officiel des annonces de marchés publics est la version électronique du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP).

Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales : La DILA a pour mission de publier et de diffuser les textes législatifs et réglementaires, les débats parlementaires ainsi que certaines annonces officielles concernant les entreprises, les associations ou les marchés

publics. Dans ce cadre, elle édite le Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc) pour assurer la transparence économique et financière.

Pour innover et créer davantage des liens entre les différentes plateformes, les équipes de la DILA ont mis en place un service numérique reliant le téléphone et l'internet et accessible sur les dispositifs de lecture les plus utilisés : smartphones et tablettes. Cette créativité a été développée à partir du service *"allô service public"*, qui est une porte d'entrée vers le renseignement administratif interministériel par téléphone. En effet, *allô service public* est un centre d'appel virtuel conçu pour relier l'ensemble des plateformes de la DILA et s'adapter aux besoins de l'utilisateur. Celui-ci reçoit automatiquement après l'appel un résumé de sa conversation comportant un lien avec la fiche de réponse, les coordonnées du guichet et tous les détails nécessaires pour accomplir la démarche demandée.

Avec son souci de faciliter la diffusion et la consultation des contenus de ses différentes marques et plateformes, la DILA a initié en 2016 le projet de création d'un nouveau site internet pour offrir plus de services et de contenus, élargir les publics et contribuer plus activement à la fabrication citoyenne.

CONCLUSION

Saisir les possibilités qu'offre aujourd'hui le numérique dans les services d'état et administratifs n'est pas chose évidente parce qu'elle nécessite toute une volonté institutionnelle et étatique. La DILA s'est appropriée cette opportunité qu'elle a su mûrir et orienter en fonction de ses missions et de ses ressources humaines, financières et techniques.

Détentrice par héritage des marques des éditions des journaux officiels et de la documentation française, elle a su optimiser ses offres en les adaptant aux besoins de ses usagers et en optant pour l'édition numérique qu'elle conseille aussi à ses administrations partenaires. De 2014 à 2016, une offre éditoriale numérique s'est développée avec tous les enjeux techniques et commerciaux qu'elle implique. Les résultats obtenus sont encourageants au point de hisser en 2015 la France premier dans l'accessibilité aux services publics.

En liaison avec ses autres missions autre que l'édition, la DILA a mis en place plusieurs plateformes reliées entre elles et qui permettent aux usagers de bénéficier de services numériques et rapides. Ce dispositif part aussi d'une certaine politique et d'une volonté éditoriale de garantir l'accessibilité dans la réalisation de ces plateformes en respectant le référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA). Légifrance devient au 1er janvier 2016 le site de consultation officiel du JORF authentifié. C'est un grand pas dans l'histoire de la France qui continue de se construire en symbiose avec l'État, la DILA et les citoyens eux-mêmes. Connaître son pays, c'est aussi connaître ses droits, lois, réglementations et s'intéresser aux débats nationaux et internationaux. C'est toute la politique de la DILA diffusée au cœur du numérique.

BIBLIOGRAPHIE

Wikipédia. Journal officiel de la République française [en ligne]. (modifié le 15 janvier 2018). Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Journal_officiel_de_la_R%C3%A9publique_fran%C3%A7aise> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. (modifié en 2018). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/>> (consulté le 25/02/2018).

Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. (modifié le 19 avril 2016). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/rapports-d-activite/rapport-d-activite-201>> (consulté le 25/02/2018).

Direction de l'information légale et administrative (DILA). Historique [en ligne]. (modifié le 3 juin 2014). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/presentation/historique>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA). Le journal officiel [en ligne]. (modifié le 24 février 2018). Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>> (consulté le 25/02/2018)

Bibliothèque nationale de France (BnF). Les principaux quotidiens [en ligne]. Disponible sur : <<http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>> (consulté le 25/02/2018)

Bibliothèque nationale de France (BnF). Publications officielles France [en ligne]. (modifié le 27 février 2018). Disponible sur : <<http://bnf.libguides.com/c.php?g=659907&p=4659768>> (consulté le 25/02/2018)

Bibliothèque nationale de France (BnF). Gallica : journal officiel de la République Française [en ligne]. Disponible sur : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34378481r/date>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA). LOI organique n° 2015-1712 du 22 décembre 2015 portant dématérialisation du Journal officiel de la République française [en ligne]. Journal officiel, n°0297, 23 décembre 2015. Disponible sur : <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031672261&categorieLien=id>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. En savoir plus sur la DILA. Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/informations-jo/en-savoir-plus.html>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA). La documentation française [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/informations/qui-sommes-nous>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA). Catalogue [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/catalogue.html>> (consulté le 25/02/2018)

Les infostrategies.com. Journal officiel de la République française [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.les-infostrategies.com/tag/journal-officiel-de-la-republique-francaise>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. En savoir plus sur la DILA. Disponible sur : <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/informations-jo/en-savoir-plus.html>> (consulté le 25/02/2018)

LCP Assemblée nationale [en ligne]. La commission des Lois vote la suppression de la version papier du Journal Officiel. Disponible sur : <<http://www.lcp.fr/actualites/la-commission-des-lois-vote-la-suppression-de-la-version-papier-du-journal-officiel>> (consulté le 05/11/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. Rapport d'activité DILA 2014. Disponible sur : <http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/IMG/pdf/ra_dila_2014.pdf> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA). 2016: le journal officiel dématérialisé [en ligne]. (modifié le 16/02/2016). Disponible sur : <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/nous-suivre/les-articles-de-la-lettre-dila/2016-le-journal-officiel-dematerialise>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative. Charte typographique du Journal officiel Lois et décrets, septembre 2016 [en ligne]. Disponible sur: <<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Charte-typographique-JO-2016>>

Direction de l'information légale et administrative. Les éditions La Documentation française : pour une offre éditoriale en phase avec leurs publics [en ligne]. (modifié le 07 mai 2016). Disponible sur: <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/actualites/les-editions-la-documentation-francaise-pour-une-offre-editoriale-en-phase-avec-leurs-publics>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative. La documentation photographique numérique : présentation [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/numerique/documentation-photographique-numerique/presentation>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative. Service-public.fr fête ses 15 ans ! Vers une nouvelle relation à l'utilisateur [en ligne]. (modifié le 23 octobre 2015). Disponible sur: <<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/actualites/service-public-fr-fete-ses-15-ans-vers-une-nouvelle-relation-a-l-usager-566>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative. LE JOAFE, Journal officiel des associations et fondations d'entreprise [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.journal-officiel.gouv.fr/associations.html>> (consulté le 25/02/2018)

Direction de l'information légale et administrative (DILA) [en ligne]. Rapport d'activité DILA 2016. Disponible sur : <http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/IMG/pdf/dila-ra_2016-web.pdf> (consulté le 25/02/2018)

Direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Le portail de la modernisation de l'action publique [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.modernisation.gouv.fr/>> (consulté le 25/02/2018)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
1. Historique et missions de la DILA et du JORF.....	3
2. La politique éditoriale de la DILA.....	5
3. Vers une politique éditoriale numérique des marques de la DILA.....	6
3.1. 2014 : des initiatives commencent à voir le jour.....	6
3.2. 2015 : une évolution vers les technologies liées aux métiers du numérique.....	8
3.3. 2016 : un projet éditorial numérique fleurissant.....	11
4. Autres produits éditoriaux numériques de la DILA.....	13
Conclusion.....	15
Bibliographie.....	16
Table des matières.....	18
